

Le Droit Humain Ordre Maçonique Mixte International

Ordre Maçonique Mixte International

Le Droit Humain

fédération française

9 rue Pinel 75013 PARIS

Tél. 33(0)1 44 08 62 62 - Fax +33(0)1 44 08 62 60



Rejoindre
Le Droit Humain



*L'Expérience
Maçonique
en Mixité*



Préambule

Cette brochure est destinée à vous informer sur la franc-maçonnerie et l'*Ordre Maçonnique Mixte International Le Droit Humain*.

La franc-maçonnerie est une société initiatique et philosophique. Elle a pour but de permettre à chacun de travailler à son propre perfectionnement intellectuel, moral et spirituel afin de pouvoir œuvrer à une amélioration de la société vers plus de justice et d'humanité.

La franc-maçonnerie est héritière de l'Humanisme des Lumières caractérisé par la construction de soi, le souci de l'autre et la recherche d'institutions justes.

Pour ce faire, elle propose une méthode basée sur la pratique de rituels et la réflexion sur des symboles.

Ses valeurs sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la justice, la tolérance... Elle défend le principe de laïcité, la liberté absolue de conscience et ne prône aucun dogme.

Telles sont ses finalités, sa méthode et ses valeurs.

Fondée en 1893, la *Fédération française du Droit Humain* est, avec ses 17 000 membres, l'une des plus importantes obédiences maçonniques françaises.

Le Droit Humain est un ordre maçonnique, mixte et international.

Il est mixte car il a été fondé sur l'affirmation de l'égalité de l'homme et de la femme. Proclamant l'universalité de ce principe, il ne pouvait être qu'international.

Lisez cette brochure.

Vous y découvrirez *Le Droit Humain*, son histoire, son organisation, ses activités, son expérience de la mixité, sa dimension internationale.

Elle vous présentera aussi les devoirs du franc-maçon, l'initiation, le travail en *Loge*, le symbolisme, les rituels, la fraternité, le secret, les relations entre la franc-maçonnerie et la société.

Enfin, elle vous dira comment on entre en franc-maçonnerie.

Bonne lecture.

Un peu d'histoire

La franc-maçonnerie, dans la forme qu'on lui connaît aujourd'hui, apparaît à Londres en Angleterre peu avant 1720. Cette franc-maçonnerie dite spéculative emprunte sa symbolique aux travaux et aux outils des bâtisseurs de cathédrales. D'où une certaine filiation avec les francs-maçons opératifs du Moyen âge.

Très vite la franc-maçonnerie se propage en Europe. Elle répond en effet à l'évolution et aux attentes de la société civile : sortir des guerres civiles et religieuses ; trouver les voies d'une organisation politique pacifique, tolérante et respectueuse de la liberté de conscience de chacun ; intégrer les nouvelles découvertes scientifiques de Newton ; s'organiser dans une certaine indépendance à l'égard du pouvoir royal. En France, elle apparaît dès 1725. Elle intéresse diverses classes de la société : noblesse, clergé, militaires, artisans, commerçants, artistes... En 1773, se crée une *Grande Loge* qui deviendra le *Grand Orient de France*. Tout au long du XVIII^e siècle, à l'instar des cafés et des salons, les *Loges* contribueront à propager les idées des Lumières. Elles constituent des microsociétés où se pratiquent des formes de démocratie et où se vit une certaine égalité.

Après la Révolution, la franc-maçonnerie est placée sous l'autorité de Napoléon I^{er}. Elle ne retrouve son indépendance que dans le dernier quart du XIX^e siècle. Elle contribue alors fortement à l'essor des idéaux républicains : Liberté, Egalité, Fraternité. Elle joue un rôle important dans la consolidation de la jeune République. De très nombreuses réalisations de la Troisième République auront été pensées dans les *Loges* : école laïque, gratuite et obligatoire, congés payés...

Interdite et pourchassée par le régime de Vichy durant l'occupation, elle s'est reconstituée après la guerre. Aujourd'hui en France, forte de plus de 160 000 membres, elle est redevenue ce laboratoire d'idées au service de l'Humanité.



d'histoire

Les origines du Droit Humain

Maria Deraismes était une femme de grande culture et une oratrice de grand talent. Conférencière, journaliste, militante énergique en faveur des droits de la femme et de l'enfant, fervente propagatrice de l'égalité de l'homme et de la femme, elle intervenait souvent dans les *Loges* maçonniques.

Elle souhaitait entrer en franc-maçonnerie. Mais l'initiation était alors refusée aux femmes.

Georges Martin était médecin et sénateur. Philanthrope, républicain, franc-maçon, il était sensible à la grande misère des classes laborieuses.

Il ne cessera, au cours de ses mandats politiques, de présenter et de défendre des projets de lois portant sur les droits de la femme et des enfants, les conditions de travail, la laïcité de l'enseignement et des services hospitaliers, l'inspection médicale dans les écoles, la généralisation des caisses de retraite.

Maria Deraismes et Georges Martin partageaient les mêmes idéaux et les mêmes combats. Ils étaient convaincus que les problèmes sociaux ne trouveraient leurs solutions que si les hommes et les femmes y travaillaient ensemble. Ils ont porté un projet révolutionnaire voyant dans la Maçonnerie un outil de libération des esprits et un levier exceptionnel pour construire une société plus juste, plus éclairée et plus fraternelle.

A leurs yeux, l'entrée des femmes en franc-maçonnerie était non seulement un droit, mais une nécessité sociale et historique.

Anciens
◀ cordon
et tablier ▼
de Maître



Un peu

1882 : Une femme est Initiée

Le 14 janvier 1882, à 46 ans, Maria Deraismes est initiée à la Loge « *Les Libres Penseurs* », de la *Grande Loge Symbolique Ecossaise*, qui siège au Pecq, près de Paris. Elle est, en France, la première femme franc-maçon de plein droit.

Elle ouvre la voie à l'initiation féminine.

Cette formidable innovation fut inconnue. Cet acte fondateur était trop révolutionnaire. Il fut considéré comme une transgression au regard des règles de la franc-maçonnerie et de ses textes fondateurs.

L'initiation de Maria Deraismes fut réprouvée par toutes les obédiences. Dès lors, avec Georges Martin, elle n'avait qu'une seule issue : créer une nouvelle obédience qui soit mixte et puisse accueillir hommes et femmes à égalité.

Mais il faudra encore onze longues années de patients efforts.



◀ Maria Deraismes

d'histoire

La création du Droit Humain

C'est ainsi qu'en 1893, ils créent la « *Grande Loge Symbolique Ecossaise Mixte de France, le Droit Humain* ».

Très vite, seize femmes sont initiées. Elles avaient toutes un engagement fort dans la société en particulier en faveur des droits de la femme et de l'enfant. Maria Deraismes meurt le 6 février 1894 en laissant un message clair : « *Je vous laisse le Temple inachevé. Poursuivez entre ses colonnes le Droit de l'Humanité.* »

Georges Martin développe la loge le « *Droit Humain* », qui devient rapidement l'*Ordre Maçonnique Mixte International « Le Droit Humain »*.

En créant *Le Droit Humain*, ses fondateurs ont marqué une irréversible évolution de la franc-maçonnerie. Ils ont proclamé l'égalité de l'homme et de la femme devant l'initiation maçonnique. Affirmant l'universalité de ce principe, ils se sont situés d'emblée au-delà des frontières, des ethnies, des cultures, des religions. C'est pourquoi, *Le Droit Humain* est mixte et international.



Georges
Martin ►

histoire

Un ordre mixte

La mixité en *Loge* est la traduction concrète de cette affirmation de l'égalité de l'homme et de la femme. Égalité de droits et de devoirs. Partage des tâches et des responsabilités. De tous ordres et à tous niveaux.

Sans discrimination.

Travailler en mixité, qu'elle soit de genre, mais aussi sociale, religieuse ou culturelle, conduit à s'enrichir de la différence de l'autre et non à craindre de perdre quelque chose de soi.

Un ordre international

Affirmant l'universalité de l'égalité de l'homme et de la femme, *Le Droit Humain* se devait d'être international. Il le deviendra en 1920. Aujourd'hui *Le Droit Humain International* compte près de 30 000 membres répartis dans 57 pays sur tous les continents. Il est organisé en *Fédérations* ou *Juridictions* et il s'est doté d'une Constitution internationale. Son organe dirigeant est composé de *Frères* et de *Sœurs* issus de différents pays. Tous les cinq ans, *Le Droit Humain* tient à Paris son assemblée générale, appelée *Convent International*. Les délégués de 57 pays s'y retrouvent pour confronter leurs idées, leurs travaux et œuvrer à la Paix entre les Nations.



Ancien cordon ▲
de membre du
Suprême Conseil
Universel Mixte

Vivre la Franc-maçonnerie au Droit Humain

La Fédération Française du Droit Humain

Avec 17 000 membres en 2011, répartis en 460 *Loges*, la Fédération Française est la plus importante du *Droit Humain International*. C'est une association de type Loi 1901.

Ses ressources proviennent des seules cotisations de ses membres.

Comme toute association, la Fédération française du *Droit Humain* tient chaque année son assemblée générale dénommée *Convent*. Chaque *Loge* y envoie un député. Le *Convent* statue sur les comptes et l'activité de l'année écoulée et décide des grandes orientations pour les années à venir.

La Fédération française organise régulièrement des conférences publiques sur des sujets de société (*l'école, la fin de vie, la laïcité, ...*) ou des sujets philosophiques ou symboliques (*questions bioéthiques, engagement maçonnique, ...*)

Elle adresse les résultats de ses travaux (*violences faites aux femmes, gestation pour autrui, nanotechnologies, ...*) aux élus et responsables de la société civile.

Par communiqués, la Fédération française intervient sur des événements qui mettent en jeu les valeurs auxquelles les francs-maçons du *Droit Humain* sont attachés.

Enfin, elle nourrit un site Internet auquel tout un chacun peut se reporter. (www.droithumain-france.org)

Vivre

Le travail en Loge

La *Loge*, ou *Atelier*, est l'unité maçonnique de base de la franc-maçonnerie. C'est une mini société de quelques dizaines de membres, organisée de manière démocratique. Toute décision y est débattue et fait l'objet d'un vote à main levée ou secret par boules blanches et noires. En général, les *Loges* se réunissent deux fois par mois. On appelle ces réunions des *Tenues*. Elles sont obligatoires et l'assiduité est la règle.

Chaque année, la *Loge* élit son président, appelé *Vénérable Maître*, et neuf autres responsables qui tiennent des offices et que l'on nomme *Officiers*. Ils aident le *Vénérable Maître* à diriger les travaux et à animer la vie de la *Loge*.

Outre son aspect démocratique, la hiérarchie d'une loge est avant tout initiatique. Lorsque les francs-maçons entrent en loge, ils ne sont plus dans ce qu'ils nomment le monde profane.

Leurs travaux sont variés. Les uns sont individuels : chaque membre est convié à *plancher*, c'est-à-dire à présenter un travail personnel à caractère maçonnique, symbolique, social, historique, philosophique... D'autres travaux sont collectifs : tous les ans chaque *Loge* doit apporter sa contribution aux questions maçonniques et sociales choisies par le *Convent*.

L'objectif de ces travaux est toujours d'éclairer les membres de la *Loge*. Écoutées en silence et dans le plus grand respect, ces planches sont enrichies des interventions des membres de la *Loge*.

Les travaux sont généralement suivis d'un repas partagé en commun. Ce sont les *Agapes*.

a Franc

L'Initiation

Chaque postulant passe les épreuves de l'*Initiation*. Une fois reçu, il est d'abord *Apprenti*, puis *Compagnon*, enfin il devient *Maître*. Cette progression est nécessaire car tout travail d'amélioration intellectuelle, morale et spirituelle est progressif et graduel. En dehors des *Tenues*, *Apprentis* et *Compagnons* se réunissent sous la direction d'un *Maître* qui leur transmet les éléments de base de la franc-maçonnerie, de son histoire et les guide dans l'étude de la symbolique.



Vivre l

Symbolisme et Rituel

Pour assurer cette progression initiatique, la franc-maçonnerie enseigne une méthode rituelle et symbolique. Une méthode qui permet de transmettre d'une manière particulière l'idéal maçonnique avec son univers de valeurs.

Les symboles maçonniques les plus connus sont évidemment l'équerre et le compas, mais il en existe bien d'autres, empruntés au domaine de la construction et de l'architecture en souvenir des bâtisseurs de cathédrales, à découvrir progressivement.

Comme l'exprime le philosophe Paul Ricoeur : « *Le symbole donne à penser* ». Ainsi, chacun est appelé à méditer les symboles maçonniques en les interprétant en toute liberté. Le symbole n'apporte pas de réponses toutes faites, il nous aide à élaborer les nôtres. Pour autant,

la raison n'est pas écartée de la réflexion en *Loge*. Le travail maçonnique associe constamment pensée rationnelle et symbolique.

Les *Rituels* codifient les comportements individuels et collectifs dans la *Loge*. Ils ouvrent à un nouvel espace en rupture avec le monde quotidien. C'est un ensemble d'actes, de gestes, de signes, de paroles, de jeux de questions et de réponses, de sentences... Les *Rituels* créent ainsi des conditions de travail en *Loge* avec l'écoute attentive de l'autre, la liberté de parole de chacun, la fraternité, l'épanouissement et le progrès de tous.



Ancien
▲ tablier
de Maître

a Franc

Les devoirs du franc-maçon

Devenir franc-maçon, c'est prendre un engagement. Celui de respecter certains devoirs : la solidarité et la fraternité envers ses *Frères* et *Sœurs* ; l'interdiction de dévoiler à quiconque l'appartenance à la franc-maçonnerie d'un des ses membres ; l'assiduité, car il n'est pas de progrès possible du franc-maçon sans assiduité aux *Tenues* ; le respect de la discipline maçonnique. Liée au *rituel*, cette discipline est pourtant librement consentie ; loin de nuire à la liberté de chacun, elle favorise l'écoute tolérante et fraternelle, la liberté de parole, la qualité du travail de tous.

Un des temples
de la Fédération
▼ Française à Paris



La Franc-maçonnerie

dans la société

Le secret maçonnique

Le secret dont il est question ne sert pas à dissimuler des buts ou des pratiques inavouables comme l'imaginent parfois certains qui ne connaissent pas la franc-maçonnerie ou souhaitent lui nuire. Elle est une association de type Loi 1901 déclarée en préfecture. Elle ne fait pas de prosélytisme et il est aujourd'hui facile de s'informer grâce aux publications et à Internet. Le secret n'est donc pas là.

Certes les francs-maçons se réunissent dans un local fermé : le *Temple*. Ils ne sauraient réfléchir dans l'agitation du monde ; la discrétion est nécessaire à la qualité du travail maçonnique. En ce sens, la franc-maçonnerie est une société discrète... et non secrète.

Le vrai secret maçonnique est ailleurs. Il relève de l'intimité même de la personne et de sa conscience. Chacun progresse, suit son chemin en fonction de sa culture, de son passé, de son expérience de la vie. Ce parcours très personnel est quasiment incommunicable. Nous sommes tous semblables, mais chacun est unique. Seule la conduite plus fraternelle, plus humaine du franc-maçon témoigne de ce cheminement intérieur. C'est cela le secret maçonnique.



Franc-maçonnerie et religion

La franc-maçonnerie n'est pas une religion. Telle qu'elle est pratiquée au *Droit Humain*, elle ne professe aucun dogme, ni postulat métaphysique portant sur l'existence ou la non existence d'un Dieu, pas plus que sur l'immortalité de l'âme ou la vie éternelle après la mort. Tout cela relève de la pure liberté de conscience de chacun. En franc-maçonnerie se retrouvent ensemble des catholiques, des protestants, des juifs, des bouddhistes, des musulmans... mais également des athées convaincus, des agnostiques, des libres penseurs...

Tous sont très attachés à la laïcité ainsi que la définit la loi de 1905. C'est-à-dire la stricte séparation du religieux et du politique : la non-ingérence de la religion dans les affaires de l'Etat et le respect par l'Etat de la liberté de conscience de chacun.

Tous sont *Frères* et *Soeurs*. Tous pratiquent la tolérance.

Le franc-maçon dans la cité

La presse fait souvent ses Unes sur la franc-maçonnerie, spéculant sur ses prétendus pouvoirs occultes et ses relations sulfureuses avec le monde politique. Certes, il y a bien des politiques en franc-maçonnerie, mais ils sont de tous bords, de droite comme de gauche, des centristes comme des anarchistes... Seuls ceux qui professent des convictions racistes et xénophobes, qui attisent la discorde et la haine, n'y sont pas admis.

La franc-maçonnerie ne fait pas de politique. Toutefois elle peut apparaître publiquement lorsque des valeurs ou des principes qui lui sont chers sont menacés

Chaque franc-maçon est fortement incité à s'engager dans la cité. A sa libre convenance et selon sa sensibilité. Pour servir au mieux l'humanité. Bien des francs-maçons sont ainsi engagés, à titre personnel, en politique, en syndicalisme, dans la vie associative, dans l'humanitaire. Ils enrichissent leurs *Frères* et *Sœurs* de leur expérience et les travaux en *Loge* éclairent leur propre engagement dans la cité.

Choisir

Le Droit Humain

Vous voici parvenus au terme de cette brochure. Elle vous donne une petite idée de ce que sont la franc-maçonnerie en général et *Le Droit Humain* en particulier.

Une idée bien modeste.

Connaître la franc-maçonnerie, savoir réellement ce qu'elle est, suppose d'y entrer, de vivre la vie d'un franc-maçon, d'y travailler en *Loge* avec ses *Frères et Sœurs*.

Que vous soyez intellectuel ou manuel, sans diplôme ou surdiplômé, l'important est que vous soyez « *libre et de bonnes mœurs* », c'est-à-dire sincère, désireux de se connaître et de s'améliorer, de rechercher la vérité, de pratiquer la justice.

N'y entrez pas pour faire plaisir à quelqu'un, parent ou ami.

N'y venez que si votre démarche est libre, si elle est vôtre.



le Droit

Comment entre-t-on au Droit Humain ?

Il faut être âgé d'au moins 18 ans.

Connaissez-vous un franc-maçon ? Il vous guidera.

N'en connaissez-vous aucun ? Vous pouvez écrire au siège de la Fédération Française :

Association Philosophique Française Le Droit Humain
9 rue Pinel, 75013 PARIS

Votre courrier sera transmis au Président d'une des *Loges* de votre ville. Il vous contactera et s'entretiendra avec vous pour vous connaître, entendre vos raisons et vos motivations, répondre à vos questions.

Si vous souhaitez poursuivre votre démarche, vous remplirez un dossier de candidature qui sera transmis au siège de la Fédération.

Puis, vous recevrez successivement la visite de trois membres de l'*Atelier* auprès duquel vous postulez. Ils s'entretiendront avec vous et relateront l'entrevue aux autres *Frères* et *Sœurs* de l'*Atelier* qui ensuite vous auditionneront.

Si vous êtes admis, viendra alors le jour de votre *Initiation*.

Vous serez reçu franc-maçon. Telle est la procédure. Elle peut durer plusieurs mois. Il faudra être patient. La patience est l'une des qualités requises du franc-maçon.

Entrer en franc-maçonnerie n'est pas si simple ni si facile. En sortir est aisé. Il suffit d'adresser au président de l'*Atelier* une lettre de démission.

On y entre librement. On peut en sortir librement.

La franc-maçonnerie et *Le Droit Humain* ont pour devise : Liberté, Egalité, Fraternité.

Voilà, cher ami lecteur. Soyez remercié d'avoir lu cette brochure jusqu'au bout.

Et à bientôt peut-être.

Informations

et contacts

Pour plus amples informations, prendre connaissance de notre programme de conférences publiques, solliciter votre adhésion au *Droit Humain* vous pouvez nous écrire ou nous contacter

Sur le site de la *Fédération Française du Droit Humain*
www.droithumain-france.org

A son siège

Association Philosophique Française Le Droit Humain
9 rue Pinel 75013 PARIS

Tél. +33 (0)1 44 08 62 62 - Fax +33 (0)1 44 08 62 60

Vous pouvez aussi nous écouter sur France Culture le matin du cinquième dimanche de chaque mois dans l'émission
« *Divers aspects de la pensée contemporaine* »

Conférences
publiques

